Burundi : Le Sénat approuve le nouveau président de la Cour Constitutionnelle

@rib News, 15/03/2013 â€“ Source XinhuaLe SÃ©nat a approuvÃ© vendredi la nomination de deux nouveaux hauts cadres Ã la Cour Constitutionnelle du Burundi, Ã savoir M. Charles Ndagijimana comme nouveau prÃ©sident de la Cour Constitutionnelle du Burundi et Mme AimÃ©e Laurentine Kanyana comme membre non permanent de cette haute juridiction spÃ©ciale, chargÃ©e notamment d'examiner la validitÃ© des Ã©lections selon le prescrit de la loi fondamentale burundaise.M. Ndagijimana remplace Ã ce poste Mme Christine Nzeyimana, dont le mandat statutaire de six ans a expirÃ© lundi dernier.
Le ministre burundais de la Justice et Garde des Sceaux, Pascal Barandagije, a fait savoir que M. Ndagijimana, jusque-lÃ Procureur gÃ©nÃ©ral prÃ¨s la Cour anti-corruption, et Mme Kanyana, actuellement deuxiÃ¨me vice-gouverneur de la Banque de la RÃ©publique de la RÃ©publique (BRB), n'ont que 39 ans.Il a soulignÃ© que ces nominations ont respectÃ© les Ã©quilibre ethnico-rÃ©gionales et du genre convenus dans l'Accord d'Arusha pour la Paix et la RÃ©conciliation au Burundi (AAPRB) du 28 aoÃ»t 2000 qui exige les Ã©quilibres ethniques.M. Ngagijimana est un Hutu (ethnie majoritaire et au pouvoir) de la province de Muyinga (Nord-est). Mme AimÃ© Laurentine Kanyana est de l'ethnie Tutsi originaire de la province de Ngozi (Nord).